



## INFORMATIONS LOGISTIQUE

Dans moins de 3 mois, le Jamboree 2017 battra son plein! Tout le comité organisateur est en préparation de cet événement. Il y a, bien évidemment, plusieurs aspects de programmation, de cérémonies, de gestion de vie sur le site et de logistique qui sont en train de se mettre en place.

Ce document a comme but de vous aider à planifier le nécessaire d'un point de vue logistique, de façon à ce que nous puissions vous accueillir adéquatement et que vous n'aurez pas à trouver des plans de dernière minute! Le document est divisé en plusieurs sections – nous vous invitons **à prendre attentivement connaissance de tous les éléments qui s'y trouvent**, puisque ceci répondra sans doute à plusieurs questions que vous avez ou que vous aurez!

**Les informations qui ont été ajoutées le 10 avril 2017 sont de cette couleur.**

# Table des matières

INFORMATIONS LOGISTIQUE .....	1
SITE PRINCIPAL DU JAMBOREE.....	3
STATIONNEMENTS .....	4
CAMPEMENTS 7-11 ANS.....	5
Règles concernant l'équipement de cette zone.....	5
CAMPEMENTS 11-25 ANS.....	6
Règles concernant l'équipement de cette zone.....	6
ESPACE CUISINE PRINCIPAL.....	8
Règles concernant l'équipement de cette zone.....	8
Règles particulières pour les chapiteaux de plus de 150m <sup>2</sup> (1600 pieds <sup>2</sup> ).....	8
Règles pour l'entreposage des bonbonnes de propane.....	9
SERVICES DISPONIBLES SUR LE SITE .....	10
Accès à l'eau potable.....	10
Bornes de recharge .....	10
Conteneurs Réfrigérés et Congélateurs .....	10
Gestion des déchets .....	11
Glace.....	11
Items en vente sur place .....	11
Plateaux d'activités.....	11
Premiers Soins .....	12
Propane .....	12
Sécurité sur le site .....	12
Services à proximité .....	12
Toilettes et Douches.....	13
INFORMATIONS DE CONTACT .....	13

## SITE PRINCIPAL DU JAMBOREE

- Le site principal du Jamboree est situé à l'École Alexander Galt dans l'arrondissement Lennoxville de la ville de Sherbrooke (1700 rue College, Sherbrooke, QC, J1M 1Z9)
- L'équipe Logistique est présentement en train de positionner l'équipement que vous avez fourni via le formulaire logistique de façon à vous offrir l'espace nécessaire pour vous installer. **Dans les prochaines semaines, chaque unité recevra :**
  - Un plan général du site de l'événement
  - Un plan général du site de campement
  - Un plan général du sous-camp
  - Un trajet pour se rendre au site principal de l'événement
  - L'information sur vos heures d'arrivée et de départ
  - L'information sur votre espace de stationnement
- Puisque plusieurs éléments restent à confirmer sur la disposition finale du terrain, nous ne pouvons vous fournir un plan détaillé en ce moment. Par contre, le terrain comportera les **zones suivantes :**
  - Aires de circulation
  - Zone de campement pour les sous-camps 7 à 11 ans
  - Zone de campement et cuisine pour les sous-camps 11 à 25 ans
  - Zone de cuisines générales pour les unités de 7 à 11 ans (et celles de 11 à 25 ans qui partageront l'espace avec les unités plus jeunes)
  - Zones de jeux (non-boisées)
  - Zones des douches
  - Place des Cérémonies
  - Espaces de stationnement
  - Le bâtiment principal (école)
- Il est à noter que le **bâtiment principal ne sera pas accessible aux participants**, sauf lors des activités prévues à l'horaire.
- Ces espaces sont situés sur le site principal, et il est possible de passer de l'un de ces lieux à un autre en quelques minutes à pied.

# STATIONNEMENTS

- L'espace stationnement étant limité sur le site, **un seul véhicule par unité pourra être stationné sur place.**
- Les véhicules supplémentaires (autres automobiles, camions, autobus, remorques) seront stationnés dans un stationnement surveillé situé à moins de 2 km du site principal. Aucune navette entre le site principal et ce stationnement ne sera organisée entre le 3 juillet et le 7 juillet inclusivement.
- Sur le site, **aucun motorisé ou roulotte ne sera permis.**
- Des espaces temporaires (maximum une journée) seront disponibles sur place pour les cuistots et personnes qui ne viendraient que pour une seule journée.
- **Aucun camion réfrigéré, qu'il soit à gaz ou électrique, ne pourra être stationné sur le site**, en raison de l'espace restreint (voir « Services » ci-dessous pour la solution alternative impliquant les conteneurs réfrigérés)

## CAMPEMENTS 7-11 ANS

- Il y a, dans ce secteur de camp, 1 sous-camp 7-8 ans et 3 sous-camps 9-11 ans.
- Un espace prédéterminé en fonction de vos besoins énumérés sera identifié sur le site au nom de votre unité.
- **Aucun espace boisé n'est disponible dans ce secteur** – les sous-camps sont installés sur un des terrains sportifs de l'école.
- **Aucun feu de bois ne sera permis sur le site.**
- Le déchargement du matériel se fera à une distance maximale de 400 pieds (122m) de votre site de camp. Aucun véhicule ne pourra se rendre plus près – prévoyez le transport de votre équipement!

### Règles concernant l'équipement de cette zone

- Seuls des tentes, abris et chapiteaux peuvent être installés dans ce secteur – **aucun équipement de cuisson ou de chauffage ne pourra être aménagé à cet endroit.**
- Tel que demandé par le Service de Prévention contre les Incendies de la Ville de Sherbrooke, **chaque unité devra avoir**, bien en vue, dans son secteur de campement, **un extincteur portatif de catégorie minimale 2A-10BC** en bon état de marche.
- Si, dans vos installations, vous avez des **abris tempos ou des chapiteaux ayant une aire plus grande que 150 m<sup>2</sup> (1600 pieds carrés) ou une capacité plus grande que 60 personnes**, référez-vous à la section « Cuisine » ci-dessous pour des règles supplémentaires.

## CAMPEMENTS 11-25 ANS

- Il y a, dans ce secteur de camp, 1 sous-camp 11-14 ans, 1 sous-camp 12-17 ans et un sous-camp 14-25 ans.
- Un espace prédéterminé en fonction de vos besoins énumérés sera identifié sur le site au nom de votre unité.
- **L'espace boisé est disponible, mais très limité sur le site.** Les unités dont les besoins nécessitaient un espace boisé ont été priorisé dans la disposition.
- **Aucun arbre ou branche ne pourra être coupé sur place** – prévoyez votre bois si vous en avez de besoin pour vos installations.
- **Aucun feu de bois ou système de cuisson nécessitant un tel feu ne sera permis sur le site.**
- Le déchargement du matériel se fera à une distance maximale de 450 pieds (137m) de votre site de camp. Aucun véhicule ne pourra se rendre plus près – prévoyez le transport de votre équipement!

### Règles concernant l'équipement de cette zone

- Dans ce secteur, il sera possible d'installer tentes, abris, chapiteaux et abri pour la cuisine.
- Tel que demandé par le Service de Prévention contre les Incendies de la Ville de Sherbrooke :
  - **Si vous n'effectuez pas la cuisson de vos aliments à cet endroit** mais bien dans l'espace principal de cuisine, **chaque unité devra avoir**, bien en vue, dans son secteur de campement, **un extincteur portatif de catégorie minimale 2A-10BC** en bon état de marche.
  - **Si vous effectuez la cuisson de vos aliments à cet endroit :**
    - **Chaque unité devra avoir**, bien en vue, à proximité du dispositif de cuisson, **un extincteur portatif au gaz carbonique (CO)** en bon état de marche.
    - Il est possible d'utiliser des dispositifs de cuisson dans cette zone sous un abri (par exemple, une bâche), **à condition que l'installation ne cause aucun danger et qu'elle soit validée par un responsable adulte avant l'utilisation.**
    - **Les bonbonnes de propane utilisées doivent avoir moins de 10 ans.**
    - Si vous avez des bonbonnes de propane de 20lbs ou plus qui ne seront pas branchées sur un système de cuisson, référez-vous à la

section « Espace Cuisine Principal » ci-dessous pour l'entreposage adéquat de celles-ci.

- L'utilisation de systèmes de cuisson au naphte est permise à condition que les éléments ci-dessus soient respectés, que l'équipement soit en bon état et que les utilisateurs sachent bien se servir de ce type d'équipement.
- Si, dans vos installations, vous avez des **abris tempos ou des chapiteaux ayant une aire plus grande que 150 m<sup>2</sup> (1600 pieds carrés) ou une capacité plus grande que 60 personnes**, référez-vous à la section « Cuisine » ci-dessous pour des règles supplémentaires.

## ESPACE CUISINE PRINCIPAL

- Un espace prédéterminé en fonction de vos besoins énumérés sera identifié sur le site au nom de votre groupe.
- **Aucune électricité ne sera disponible sur le site.**
- **Aucune table ou chaise ne sera fournie par l'organisation pour les unités.**
- **Il n'est pas possible d'avoir un véhicule sur le site de votre espace cuisine.**

### Règles concernant l'équipement de cette zone

- Les équipements dont l'installation sera permise dans cette zone seront les suivants : chapiteaux, abris et systèmes de cuisson.
- Afin de répondre aux exigences du Service de Prévention des Incendies de la ville de Sherbrooke:
  - **Chaque installation de cuisson doit être munie d'un extincteur portatif au gaz carbonique (CO)** en bon état de marche
  - **Si vous avez un chapiteau ou abri ayant une aire de plus de 150m<sup>2</sup> (1600 pieds<sup>2</sup>) ou une capacité plus grande que 60 personnes**, référez-vous à la section ci-dessous.
  - **La cuisson est interdite dans toute tente/abri/tente prospecteur abritant du public.** L'équipement de cuisson (BBQ ou autre) doit donc être installé à l'extérieur de ces installations
- **Les abris de type « tempos » sont permis, à condition qu'il n'y ait pas de murs sur ceux-ci.** Évidemment, la cuisson de tout type est interdite sous ce type d'abri.
- **Les bonbonnes de propane utilisées doivent avoir moins de 10 ans.**
- Les abris et chapiteaux doivent être d'une **distance minimale de 10 pieds (3m)** uns des autres.
- **Il n'est pas possible d'utiliser de génératrice à l'essence.**

### Règles particulières pour les chapiteaux de plus de 150m<sup>2</sup> (1600 pieds<sup>2</sup>)

- Les chapiteaux de cette dimension sont régis par une réglementation plus stricte de la part de la Régie du Bâtiment du Québec. Plus spécifiquement :
  - **L'installation de ce type de chapiteau** doit être réalisée par une **personne qui possède une licence de la RBQ à cet effet.**
  - **La toile doit être ignifugée** (norme CAN/ULC-S109 ou NFPA 701)



- **Avoir un extincteur portatif de catégorie minimale 2A-10BC** en état de marche aux 75 pieds, identifié et très visible
- Dans le contexte du jamboree, **aucun mur ne doit être installé sur ce type de chapiteau, et ce peu importe les raisons**. Si vous devez absolument installer des murs, veuillez contacter la Logistique du Jamboree.

## Règles pour l'entreposage des bonbonnes de propane

- Il est **fortement recommandé de ne pas avoir de bonbonnes de propane non-branchées à de l'équipement de cuisson**. Un service d'échange de bonbonne sera disponible à au moins 2 moments pendant la semaine – utilisez plutôt ce service (voir ci-dessous).
- Toutes **les bonbonnes non-branchées à de l'équipement de cuisson devront être entreposées dans des ilots clôturés à cet effet**. Si vous prévoyez avoir de telles bonbonnes de rechange, vous devrez contacter la **Logistique du Jamboree avant l'événement** pour que nous puissions mettre en place le nécessaire pour entreposer adéquatement celles-ci.

## SERVICES DISPONIBLES SUR LE SITE

Les services suivants seront disponibles sur le site.

### Accès à l'eau potable

- À des endroits stratégiques sur le site (par exemple, dans la zone des cuisines), une installation sera réalisée (robinetterie) pour permettre l'**accès à de l'eau potable (provenant du réseau municipal)**
- **À proximité des zones de campement**, il n'y aura **pas d'eau courante** accessible – prévoyez le nécessaire pour transporter et entreposer votre eau, au besoin.

### Bornes de recharge

- Sur le site, il sera **possible de recharger les cellulaires**.
- Les bornes de recharge seront limitées et ne seront pas spécifiquement surveillées – vous serez responsable d'assurer la surveillance de votre équipement.
- **En dehors de ces bornes de recharge, aucun accès au réseau électrique ne sera possible.**

### Conteneurs Réfrigérés et Congélateurs

- Puisqu'il ne sera pas possible de laisser un camion réfrigéré sur le site, des espaces dans des conteneurs réfrigérés sont disponibles à même le site.
- Un espace de **3 pieds de largeur x 1.5 pieds de profondeur x 2 pieds de hauteur est disponible au coût de 40\$** pour la semaine.
- Il est possible d'avoir des **espaces de congélateur de même dimension (3 pieds de largeur x 1.5 pieds de profondeur x 2 pieds de hauteur) au même coût (40 \$ pour la semaine)**
- **Il est nécessaire de réserver à l'avance votre espace**, sans quoi nous ne pourrions assurer la disponibilité.
- **Le paiement doit être réalisé sur place, en argent comptant.**
- Chaque conteneur sera cadenassé et uniquement les unités assignées à ce conteneur auront le nécessaire pour ouvrir celui-ci. L'organisation ne sera pas responsable des vols qui pourraient subvenir dans les conteneurs. En tant que scouts, le respect fait partie de nos valeurs et principes!

## Gestion des déchets

- Des bacs servant à recueillir les **déchets, la récupération et le compost** seront disponibles à même le site.
- Ces bacs sont fournis par la Ville de Sherbrooke – veuillez consulter les liens suivants pour prendre connaissance des éléments qui peuvent être récupérés et compostés :  
<https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/sous-site/environnement/collectes-et-ecocentres/tri-des-matieres-residuelles/matieres-organiques-acceptees/>  
[https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/environnementsherbrooke.ca/Liste\\_detaillee\\_pour\\_MRC\\_31\\_oct\\_2013.pdf](https://www.ville.sherbrooke.qc.ca/fileadmin/fichiers/environnementsherbrooke.ca/Liste_detaillee_pour_MRC_31_oct_2013.pdf)
- **Ces bacs devront être disposés à tous les jours avant 8h00 aux endroits indiqués** pour le ramassage.

## Glace

- Il sera possible de se procurer, directement sur place, de la **glace (en glaçons ou un bloc) au coût de 3\$ (argent comptant seulement)**

## Items en vente sur place

- La Boutique Scoute du District de l'Érable sera sur place à certains moments avec **quelques articles de plein air pour dépanner.**
- Aucun service de nourriture fraîche ne sera fourni sur le site.
- Aucun service de commande et de livraison d'épicerie ne sera disponible sur le site.

## Plateaux d'activités

- À même le site, il sera **possible d'accéder à des plateaux sportifs** pour réaliser quelques activités dans vos temps libres, selon la disponibilité de ceux-ci.
- **Aucun plateau d'activité en secteur boisé** ne sera disponible sur le site.

## Premiers Soins

- Vous êtes **responsables de fournir les premiers soins** aux membres de votre unité.
- Vous devez donc vous assurer de vous **conformer à la « Politique nationale sur les formations des adultes et compétences requises » de l'ASC** en ce qui concerne les formations minimales en Secourisme.
- **En tout temps, vous devrez donc avoir une trousse de premiers soins complète** et accessible dans vos activités, votre site de campement et votre espace cuisine (la même peut être transportée).
- Il sera possible d'avoir de l'assistance de l'organisation en cas de problème plus majeur.

## Propane

- Le mardi et le jeudi, un **service d'échange de bonbonnes de propane** sera disponible à même le site **au cout de 8\$ (argent comptant seulement)**

## Sécurité sur le site

- **Des agents de sécurité (bénévoles et engagés) assureront la sécurité du site.**
- **En tout temps, les participants adultes, jeunes et bénévoles doivent porter le foulard du jamboree**, sans quoi ils pourraient être expulsés du site.
- En raison du grand nombre de participants, **la circulation automobile devra être réduite au minimum.**
- Votre chef de sous-camp sera votre point de contact en cas de problèmes.
- L'organisation ne pourra être tenue responsable des vols, bris ou accidents pouvant survenir sur place.

## Services à proximité

- **L'épicerie, la pharmacie et la quincaillerie** les plus près du site se trouvent à **environ 4 km du site principal.**
- **Les stations-services** à proximité se trouvent également à environ **4 km** du site principal.
- **L'hôpital** le plus près se trouve à **8 km** du site principal (CHUS Hôtel-Dieu de Sherbrooke).
- **Dans un rayon de 20 km, vous avez accès à tous les services** que vous pourriez avoir de besoin (incluant les supermarchés grande surface et centres de quincaillerie plus importants).

## Toilettes et Douches

- **Des toilettes chimiques seront disponibles sur le site** dans les endroits stratégiques (zones de campements, zones de cuisine, zones des cérémonies)
- Des douches à jet d'eau (froide) seront disponibles sur le site.
- **Il ne sera pas possible d'accéder aux toilettes et aux douches à l'intérieur de l'école.** Par contre, plusieurs des activités vous permettront d'accéder à des douches et des toilettes intérieures.

## INFORMATIONS DE CONTACT

Si vous avez un doute ou un questionnement sur les informations de ce document, que ce soit par rapport à votre équipement ou aux services offerts, n'hésitez pas à contacter l'équipe Logistique du Jamboree par courriel :

[logistique.jamboree2017@gmail.com](mailto:logistique.jamboree2017@gmail.com)

Au plaisir de vous voir en personne sous peu!

***Simon Brière & Éric Dubois***  
*Responsables de la Logistique*  
*Jamboree National 2017*